



## 5

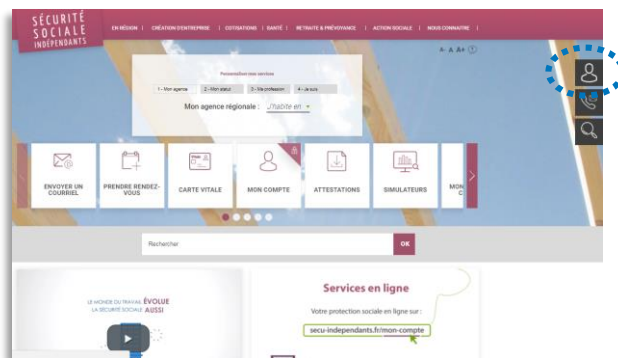
# Je demande un délai de paiement

**VOUS POUVEZ DEMANDER EN LIGNE UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE POUR RÉGLER VOS COTISATIONS !**

1

**CONNECTEZ-VOUS SUR WWW.SECU-INDEPENDANTS.FR**

En page d'accueil, cliquez sur l'icône « Mon compte », à droite



2

**IDENTIFIEZ-VOUS POUR ACCÉDER À VOTRE COMPTE**

Artisans et commerçants actifs ou retraités : Gérez votre protection sociale en ligne. Si vous êtes professionnel libéral, vous pouvez accéder au service Ma santé.

**Vous êtes**

Travailleur indépendant  
 Expert-comptable

**Authentification**

Numéro de sécurité sociale  ?  
Clé  ?  
Mot de passe  ?

**Créer un compte**  
Créez un compte pour accéder aux téléservices de la Sécurité sociale des indépendants

3

**CLIQUEZ SUR LA RUBRIQUE « MES COTISATIONS » PUIS SUR « DÉLAIS DE PAIEMENT »**

Puis sélectionnez « Effectuer une nouvelle demande de délai »





## 5

### Je demande un délai de paiement

#### 4

#### RENSEIGNEZ TOUS LES CHAMPS DU FORMULAIRE

- Nombre d'échéances de paiement
- Coordonnées bancaires
- Date de la première échéance
- Circonstances de la demande

Puis cliquez sur « Etape suivante »

#### 5

#### VÉRIFIEZ LES INFORMATIONS PRÉSENTES SUR L'ÉCHÉANCIER

Si la proposition d'échéancier ne vous convient pas, vous pouvez modifier les montants des échéances et cliquer sur « Recalculer »

Puis cliquez sur « Valider » pour confirmer

N° de l'échéance	Date de l'échéance	Montant de l'échéance
1	09/11/2014	200 €
2	09/12/2014	100 €
3	09/01/2015	635 €
<b>Total</b>		<b>935.00 €</b>

#### 6

#### IMPRIMEZ, SIGNEZ ET RENVOYEZ VOTRE AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT

Adressez le courrier à l'Urssaf de votre région, assorti d'un RIB

#### + À savoir

Dans le cas où vous ne recevez pas une notification d'accord immédiate, vous serez prévenu par courriel, dans un délai de 15 jours, de la mise à disposition de la notification d'accord ou de refus sur votre compte.

Retrouvez les coordonnées des Urssaf sur <https://www.secu-independants.fr/coordonnees/>

Avec le service « Mon compte » sur [www.secu-independants.fr/mon-compte](https://www.secu-independants.fr/mon-compte) faites gagner du temps à votre entreprise !